

Le parcours du golf a été vandalisé

SAINT-BLAISE Comme d'autres en Suisse romande, le golf de Neuchâtel, implanté à Voëns, a subi des dommages dans la nuit de vendredi à samedi.

PAR NICOLAS.WILLEMIN@ARCINFO.CH



Quelques heures après l'action des activistes, les responsables des installations ont tenté d'effacer les tags écrits sur le green. MURIEL ANTILLE

Après avoir endommagé des golfs à Lausanne, Genève et Payerne il y a quelques jours, les activistes du climat du groupement «Grondelements des terres» se sont-ils attaqués au golf de Neuchâtel installé à Voëns, sur le territoire communal de Saint-Blaise? C'est en tout cas l'hypothèse que semble retenir la police neuchâteloise après le vandalisme qu'a subi le parcours.

«Dans la nuit du 28 au 29 avril 2023, un ou plusieurs incon-

nus ont tagué sur le gazon, à l'aide de sprays de peinture, des slogans anti-riches, anarchistes, anti-police, certains faisant aussi allusion à la nature», a communiqué la police ce samedi. Ces altérations ont été commises vers le départ et l'arrivée d'un des trous du parcours.

Le parcours reste ouvert

Selon la police, les activistes ont également obstrué un trou avec de la matière. Le montant des dégâts reste à chiffrer, mais pourrait repré-

senter jusqu'à plusieurs milliers de francs.

Le parcours neuchâtelois a pu cependant rester ouvert aux joueurs, seul le trou endommagé ayant dû être fermé. Une plainte a été déposée et une enquête a été ouverte par la police neuchâteloise.

Cette dernière ajoute dans son communiqué que «ces dommages s'inscrivent a priori dans le phénomène qui touche dernièrement la Suisse romande, où plusieurs parcours de golf ont été endommagés dans différents cantons».

Les responsables du golf de Neuchâtel sont intervenus rapidement dans la journée de samedi pour tenter d'effacer les inscriptions. Celles-ci sont devenues moins lisibles.

Le mouvement romand «Grondelements des terres» a commencé à se faire connaître en mars lorsque une centaine d'activistes se sont installés dans une forêt vaudoise pour dénoncer la transformation du site en gravière. Il y a quelques jours, ce groupement a revendiqué des interventions sur trois golfs romands. Des

trous ont été creusés pour y planter des légumes et des pommes de terre, des greens ont été labourés et du gazon a été tagué. Sur son site internet, «Grondelements des terres» a publié jeudi un manifeste présentant «les dix raisons pour lesquelles les Grondelements des terres s'en sont pris aux golfs».

La discrétion des responsables du golf

Du côté du comité du golf de Neuchâtel, on ne souhaite pas trop communiquer sur ces dé-

prédations. «Nous ne voulons pas donner des idées pour s'attaquer à d'autres parcours», s'est contenté de nous indiquer Michèle Criblez, vice-présidente. Elle nous a quand même indiqué qu'à la suite des précédents incidents qui avaient touché plusieurs golfs romands, des mesures avaient été prises en lien avec la police neuchâteloise et une société de sécurité privée qui effectuaient des patrouilles.

«Mais c'est difficile de pouvoir tout surveiller», ajoute la vice-présidente.

3 QUESTIONS À...

FERNAND CUCHE

ANCIEN MINISTRE NEUCHÂTELOIS,
ANCIEN CONSEILLER NATIONAL
ET MILITANT DU MONDE AGRICOLE



«Ce sont des lanceurs d'alerte qui nous mettent en garde»

Après les premières déprédations commises il y a une dizaine de jours, dans trois golfs romands, Fernand Cuche avait publié un communiqué indiquant que «les activistes pour le climat qui ont marqué leur passage, à leur façon, sur les terrains de golf nous rappellent une fois de plus l'état d'urgence». Sa réaction après l'action menée au golf de Neuchâtel.

Certains pensent qu'avec votre communiqué, vous avez encouragé ces actes de vandalisme sur des golfs...

La responsabilité de ces actions incombe à ceux qui les ont commises. Ceux qui ne les condamnent pas sont presque considérés comme des complices. Je suis suffisamment clair sur ma position. Je suis fondamentalement non violent et j'ai toujours agi à visage découvert dans les actions que j'ai menées. Je respecte les personnes et les biens. J'ai donc

des réserves sur la légitimité de ces interventions.

Mais vous les comprenez?

Je comprends l'action de ces militants qui sont choqués. Ils ne comprennent pas que les décideurs politiques tardent à prendre en compte l'état d'urgence dans lequel nous sommes actuellement avec le dérèglement climatique. Ce sont des lanceurs d'alerte qui nous mettent en garde.

Vous estimez donc qu'ils ne sont pas assez entendus. Cela justifie-t-il des actes illégaux?

L'autorité politique réussit à invoquer l'état d'urgence et de nécessité pour sauver une banque, mais pas pour le dérèglement climatique et la sécurité alimentaire qui sont pourtant des enjeux cruciaux. On reste coincé sur le côté illégal de ces actions sur les golfs, mais on refuse d'aller au fond du problème qui entraîne ces manifestations.

Les hommes prennent davantage la parole

Une analyse des conseils généraux de 16 communes de l'Arc jurassien révèle que seuls 21% des mots sont prononcés par des femmes.

Les préjugés, parfois, se confirment. En voici un: même s'il y a parité au sein d'un conseil général, les femmes sont moins visibles que les hommes. Pourquoi? Elles prennent moins la parole. En effet, 79% des mots sont prononcés par des hommes.

Ce constat ressort d'une étude réalisée par l'Université de Neuchâtel (Unine). Une équipe de linguistes travaille en ce moment sur les comptes rendus de seize communes de l'Arc jurassien, dont La Chaux-de-Fonds,

sur l'année 2019. L'étude s'étend jusqu'en France: les scientifiques travaillent en collaboration avec l'Université de Franche-Comté. Les recherches sont encadrées et financées par la Communauté du savoir, qui promeut le travail conjoint dans cette région.

La parité n'y change rien

Ces analyses entre deux frontières permettent un premier constat intéressant. La France a introduit l'obligation d'égalité

sur les listes électorales des communes de plus de 3500 habitants en 2007 (règle désormais valable pour celles de plus de 1000 habitants).

Pourtant, les femmes n'ont prononcé que 8% des mots inscrits dans les comptes rendus de 2019. En Suisse, où aucune loi de ce genre n'existe, on fait mieux, avec 23%.

«Je ne m'y attendais pas. Je pensais que cette parité, en France, permettrait une meilleure représentation de la



Corinne Rossari (à g.) et Cyrielle Montrichard sont linguistes à l'Université de Neuchâtel. DAVID MARCHON

parole des femmes», souligne Corinne Rossari, professeure de linguistique française à l'Unine. Les femmes font pourtant des interventions de même longueur que les hommes: 106 mots prononcés par elles à chaque discours, contre

125 pour eux. C'est donc qu'elles interviennent tout simplement moins.

Et lorsqu'elles le font, c'est pour aborder des thématiques liées «aux femmes, à la santé, à la famille, au social... Quant aux hommes, ils parlent plu-

tôt d'argent, d'aménagement du territoire ou de mobilité», explique Cyrielle Montrichard, chercheuse sur le projet. Encore des préjugés qui se confirment.

Débat pour en savoir plus

Si le sujet vous intéresse et que vous souhaitez en apprendre davantage, les deux linguistes seront présentes à un café scientifique organisé par l'Unine le mercredi 3 mai prochain, dans le cadre de la Semaine de l'Europe. Elles seront accompagnées de Gilbert Casarus, professeur émérite en études européennes à l'Université de Fribourg et Jacques Savoy, spécialiste en linguistique computationnelle de l'Unine. **VHU**

«Singuliers, les discours au féminin?», mercredi 3 mai, de 18h à 19h30. Bâtiment principal de l'Unine, salle C46, à l'avenue du 1er-Mars 26.